

**L'INFINITIF PRÉPOSITIONNEL EN FRANÇAIS :
CAS DES COMPLÉMENTS DE VERBE
INTRODUITS PAR *DE* ET *À***

Reza Mir-Samii

*Université du Maine (Le Mans), Département de Français - Lium.
Courriel : Mir.Samii@wanadoo.fr*

Résumé: On s'accorde à dire que *de* et *à* devant l'infinitif complément de verbe ne sont pas de véritables prépositions. La pronominalisation en *le* et la commutation avec un SN direct le prouvent. Une approche énonciative permet d'identifier deux types de construction en *de*. L'une où *de* a le statut d'une véritable préposition-**relateur** et marque que la construction de l'occurrence du procès est préalable à celle de l'énoncé, et que le support de cette construction n'est pas le "sujet" du verbe recteur. L'autre où *de* n'est pas une préposition mais un **joncteur** et souligne que la construction de l'occurrence se fait dans l'énoncé et que son support est, soit le "sujet" du verbe recteur, soit l'énonciateur. Quant à *à*, il a pour rôle spécifique de marquer la simple visée du support de la validation de l'infinitif. *De* et *à* présentent donc devant l'infinitif la même valeur fondamentale qu'ils ont devant le nom, à savoir l'origine et la partition pour *de*, la visée pour *à*.

Mots-clé: Infinitif, Préposition, De, à, Syntaxe, Français

Un verbe à l'infinitif est susceptible d'être précédé de différents types de préposition ou de locution prépositionnelle et d'apparaître dans des distributions différentes. L'étude présentée ici ne tiendra compte que de ceux précédés de *de* et de *à* remplissant la fonction complément de verbe. Les faits dégagés pourront toutefois rendre compte des autres emplois.

On¹ a souvent montré que l'élément *de* qui apparaît devant l'infinitif en position de complément de verbe a tantôt une valeur prépositionnelle, tantôt une valeur non-prépositionnelle. Ces deux

¹ Cf. entre H. Huot (1981). *Constructions infinitives du français. Le subordonnant DE*. Droz, Genève.

comportements syntaxiques différents peuvent être illustrés à l'aide de tests syntaxiques : pronominalisation, commutation. Notre propos ici, est de voir ce qui différencie l'emploi prépositionnel et l'emploi non-prépositionnel de *de* sur le plan sémantique en l'opposant à *à* et également aux cas où *de* n'est pas présent.

1. L'APPROCHE SYNTAXIQUE

En position de complément de verbe, les infinitifs précédés de *de* apparaissent dans des environnements différents selon les traits syntaxiques et les verbes dont ils dépendent d'une part, et le nombre de compléments qui leur sont associés d'autre part. L'ensemble de ces distributions peut être ramené à deux, en fonction de la présence ou non d'un autre complément (je noterai N_0 le SN sujet, V_0 le verbe recteur, N_1 le SN complément, introduit parfois indirectement, « $Vinf\Omega$ » le verbe à l'infinitif et Ω son/ses complément(s) éventuel(s))² :

$N_0 V_0 \text{ de/à } Vinf\Omega$

Type : Jean accepte de partir
Jean songe à partir

$N_0 V_0 \text{ (prép) } N_1 \text{ de/à } Vinf\Omega$

Type : Jean empêche Pierre de partir
Jean invite Pierre à venir à sa soirée
Jean demande à Pierre de partir
Jean apprend à Pierre à lire

1.1 *Les verbes à un seul complément*

Lorsque « de/à $Vinf\Omega$ » est l'unique complément du verbe, les tests syntaxiques (commutation, pronominalisation) permettent de le considérer comme l'équivalent soit d'un complément direct, soit d'un complément indirect. En effet :

- « de/à $Vinf\Omega$ » s'analyse comme un syntagme prépositionnel lorsque la commutation s'effectue à l'aide de « de/à+SN », ou est pronominalisable en *en* ou en *y* :

(1) Jean doute de partir
de cela
de son départ
Jean *en* doute

(2) Jean renonce à partir
à cela
à son départ
Jean *y* renonce

- « de/à $Vinf\Omega$ » s'analyse comme un syntagme nominal direct lorsqu'il commute avec un SN et/ou est pronominalisable en *le* :

(3) Jean refuse de marcher à pied
la marche à pied
Jean *le* refuse

² Notations empruntées à Maurice Gross, 1975.

- (4) Jean demande à partir le premier
ce départ
 ? Jean *le* demande

Comme le montre l'exemple précédent, dans certaines constructions, surtout celles contenant des verbes aspectuels ou modaux, bien que la pronominalisation en *le* soit difficile voire impossible, l'ensemble « de/à VinfΩ » s'analyse malgré tout comme non-prépositionnel puisque, outre l'impossibilité d'avoir une pronominalisation en *en* ou *y*, il commute avec un SN :

- (5) Jean a fini de travailler
ce travail
 *Jean *l'a* fini (de travailler)
 *Jean *en* a fini (de travailler)
- (6) Jean essaie de dessiner
le dessin
 *Jean *l'essaie* (de dessiner)
 *Jean *en* essaie (de dessiner)

1.2 Les verbes à deux compléments

Les deux valeurs, prépositionnelle et non-prépositionnelle, de *de* ou de *à* devant l'infinitif sont également remarquables lorsque « de/à VinfΩ » est le deuxième complément du verbe. Son statut prépositionnel ou non-prépositionnel est alors en relation étroite avec la manière, directe ou indirecte, dont l'autre complément (N₁) est introduit. *A chacun de ces cas correspondant les distributions suivantes : / Respectivement du type . N₀ V₀ N₁ de/à VinfΩ / . N₀ V₀ à N₁ de/à VinfΩ.*

N₀ V₀ N₁ de/à VinfΩ

Dans ces constructions, N₁ s'analyse comme un complément direct (cf. pronominalisation en *le*, (7a et 8a)), et du fait qu'un verbe ne peut introduire, en français contemporain, deux compléments directs, l'ensemble « de/à VinfΩ » est l'équivalent d'un syntagme prépositionnel (commutation avec « de/à+SN », pronominalisation en *en/y*, (7b et 8b)) et s'analyse comme un complément indirect du verbe :

- (7) Jean empêche Pierre de partir
 a Jean *l'empêche* de partir
 b Jean *l'en* empêche
- (8) Jean invite Pierre à venir passer ses vacances chez lui
 a Jean *l'invite* à venir passer ses vacances chez lui
 b Jean *l'y* invite

Dans ces constructions la pronominalisation seule de « de/à VinfΩ » paraît difficile. En effet, alors que la pronominalisation du seul N₁ (cf. 7a et 8a) ou de l'ensemble N₁ + « de/à VinfΩ » (cf. 7b et 8b) produit des phrases acceptables, celle du seul « de/à VinfΩ » produit une phrase difficilement acceptable :

- (7c) ?Jean *en* empêche Pierre (de partir)
- (8c) ?Jean *y* invite Pierre

Cette difficulté est sans doute due à la dépendance syntactico-sémantique étroite de « de/à VinfΩ » par rapport à N₁. Nous y reviendrons ci-après.

N₀ V₀ à N₁ de/à VinfΩ

A l'inverse des constructions précédentes, lorsque le complément N₁ est introduit à l'aide de *à*, ayant un statut de complément indirect (cf. pronominalisation en *lui* et commutation avec *à+SN*, (9a et 10a)), l'ensemble « de/à VinfΩ » ne peut s'analyser que comme un complément direct de V₀ (cf. pronominalisation en *le* et commutation avec un SN, (9b et 10c)) :

- (9) Jean reproche à Pierre de partir tôt
 - a Jean *lui* reproche de partir tôt
 - b Jean *le* reproche à Pierre
 - c Jean reproche à Pierre *ce départ précipité*
- (10) Jean apprend à Pierre à nager
 - a Jean *lui* apprend à nager
 - b ?Jean *l'* apprend à Pierre
 - c Jean *le lui* apprend

Les comportements syntaxiques de ces infinitifs précédés de *de* ou de *à*, liés à la nature de l'autre complément, conduisent à penser que, de même qu'un verbe ne peut avoir deux compléments directs, on ne peut avoir deux compléments indirects lorsque l'un des deux est à l'infinitif et l'autre introduit à l'aide de *à*.

Fait exception à cette règle le verbe *parler* (ex. 11), tout en tenant compte du fait que ce verbe présente généralement le complément N₁ sous forme pronominale (ex. 12) et que dans le cas contraire, il prend des sens différents: *conseiller*, *demande*..., (ex. 13) :

- (11) Jean lui en parle
- (12) Jean lui parle de préparer ses devoirs
- (13) Jean parle à Pierre de préparer ses devoirs

2. L'APPROCHE SEMANTIQUE

L'approche purement syntaxique se limitant à mettre en lumière les deux statuts de *de* et de *à*, il s'avère nécessaire de recourir à une approche de type sémantique et énonciatif afin de dégager la/les valeur(s) spécifique(s) de ces deux éléments.

Pour ce faire, considérons d'abord les cas où *de* est présent ou absent devant l'infinitif selon sa position par rapport au verbe conjugué.

Si l'on se réfère à Damourette et Pichon, à chacun de ces emplois des infinitifs avec ou sans *de* correspond une valeur différente :

"[...] l'infinitif, quand il est précédé de *de* exprime, au moins dans la série du type commun, un fait concret et particulier, envisagé dans la conjoncture qu'indique la phrase. Au contraire, dans les exemples du type commun,

l'infinitif employé sans *de* exprime la substance spécifique du phénomène dans toute sa généralité d'une façon abstraite.³

Aussi parlent-ils de « présentation concrète » lorsque *de* est présent, et de « présentation abstraite » lorsqu'il est absent :

«En somme, si l'on ne se base que sur les exemples du type commun, qui sont de beaucoup les plus nombreux, l'on est conduit à penser que le tour sans *de* présente le fait dans toute sa généralité abstraite; aussi le nommerons-nous **présentation abstraite**. Quant au tour avec *de*, il présente le fait sous sa forme particulière, avec les variétés que comporte chacune des réalisations phénoménales appartenant à l'espèce envisagée. C'est pourquoi nous donnerons à ce tour le nom de **présentation concrète**.»⁴

On peut ainsi comprendre ce qui différencie les infinitifs compléments de verbe selon qu'ils sont ou non précédés de *de*.

Alors que l'infinitif seul présente le procès «dans sa généralité abstraite», c'est-à-dire sur un plan purement notionnel (ex. 14) et déconnecté de ses conditions de validation⁵, la présence de *de* implique un procès déjà repéré, dont les conditions de validation ont préalablement été circonscrites (ex. 15 et 16) :

- | | | |
|----------------------------|---|-------------------------|
| (14) Jean souhaite partir | → | Jean <i>le</i> souhaite |
| (15) Jean refuse de partir | → | Jean <i>le</i> refuse |
| (16) Jean doute de partir | → | Jean <i>en</i> doute |

L'absence de *de* souligne en fait l'unicité du support du point de vue sur les deux procès exprimés par le verbe conjugué et le verbe à l'infinitif (14), l'ensemble $V_0 + Vinf\Omega$ constituant alors un GV complexe. La présence de *de* marque au contraire la mise en jeu de deux points de vue.

De souligne que le procès exprimé à l'infinitif correspond à un point de vue autre que celui de V_0 , ou plus précisément que les conditions de validation de l'infinitif (du projet *partir*) sont distinctes de celles de V_0 (c'est-à-dire du point de vue modal explicité *refuser* ou *douter*). Ce type d'argumentation étant également valable pour les infinitifs précédés de *à* (cf. plus loin):

- | | | |
|----------------------------|---|-----------------------|
| (17) Jean renonce à partir | → | Jean <i>y</i> renonce |
|----------------------------|---|-----------------------|

Il en va de même pour les verbes à double complémentation, qui impliquent nécessairement une dissociation des conditions de validation des deux procès. D'où la présence obligatoire de *de* ou de *à* devant l'infinitif.

Les propriétés syntaxiques dégagées ci-dessus conduisent toutefois à préciser encore la différence de valeur selon que « *de/à Vinf\Omega* » est commutable avec un SNprép (ou *en/y*) ou avec un SN direct (ou *le*).

Dans le premier cas, l'argument nominal N_1 assume une double fonction syntactico-sémantique, à savoir à la fois COD du premier verbe (V_0) et agent sémantique du procès exprimé par « *de/à Vinf\Omega* ».

³ Damourette, J. et E. Pichon (1968). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Editions D'Artrey, Paris, tome III, §1053, p. 497.

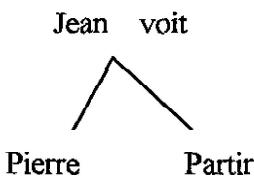
⁴ *Ibidem*, §1053, p. 498.

⁵ «Conditions nécessaires pour que la proposition puisse être considérée comme vraie. Elles définissent en particulier 'qui' prend en charge l'assertion et quel est le repère temporel choisi». (Morel, 1996, *La concession en français*. Ophrys, Paris, p. 148).

Pour reprendre l'analyse proposée par Damourette et Pichon, ces constructions en « de/à VinfΩ » comportent, au même titre que la construction directe des verbes de perception, un « about dicéphale binodal » (complément direct du verbe dissocié en deux segments, dont le premier est doté d'une double fonction argumentale, l'une en rapport avec le verbe de perception qui précède, l'autre avec le V à l'infinitif qui suit, quant au deuxième segment il est doté d'une valence propre).

On peut en effet mettre en parallèle :

- (18) Jean voit Pierre partir



et :

- (19) Jean persuade Pierre de partir
 (20) Jean incite Pierre à partir

Dans les deux cas, N₁ est le centre d'une double relation, avec le verbe conjugué d'une part et avec le verbe à l'infinitif d'autre part. Dans les deux cas les conditions de validation du procès à l'infinitif ne dépendent pas de N₀.

- (18) Jean voit ----- Pierre ----- (Pierre) Partir
 (19) Jean empêche/persuade ----- Pierre ----- de (Pierre) partir
 (20) Jean incite/invite ----- Pierre ----- à (Pierre) partir

Mais alors que dans le cas des verbes de perception, le repère temporel est identique pour les deux procès, dans les constructions qui nous intéressent ici, il n'en va pas de même. La disjonction des conditions de validation des deux procès doit donc être linguistiquement marquée. D'où le recours à la préposition pour marquer l'autonomie du deuxième procès par rapport au premier. *De* et *à* ont, dans ce cas, leur pleine valeur de «**relateur**» destiné à mettre en relation un constituant de la phrase avec le prédicat principal (cf. C. Hagège, 1997).

A l'inverse, dans l'autre cas de figure, les conditions de validation du procès exprimé à l'infinitif se trouvent associées au cours de l'énoncé à celle du verbe introducteur V₀, N₀ étant explicitement donné comme le support du point de vue adopté. V₀ acquiert de ce fait une valeur modale forte et non limitée. Le verbe à l'infinitif a alors pour rôle propre de restreindre la portée illimitée de cette modalité (ce fait est lié à la coalescence sémantique) :

- (21) Jean <----- [conseiller/proposer (de partir)] -----> à Pierre
 (22) Jean <----- [apprendre/enseigner (à nager)] -----> à Pierre

«Vinf» a donc, dans ce cas un rôle de détermination restrictive du champ d'application (reste à partir) du prédicat exprimé par V_0 (*conseiller* ou *proposer*). On peut ainsi comprendre le statut très particulier de *de* et de *à* qui ne sauraient être interprétés comme des prépositions, et qui ont un statut de «*joncteur*» ou de «*translateur*» permettant d'opérer le changement de classe du procès exprimé par l'infinitif et de le transformer en un restricteur de la portée de la modalité. L'ensemble $V_0 + \langle \text{de/à } \text{Vinf}\Omega \rangle$ constitue une entité sémantique soudée, il exprime un procès complexe (modus + dictum) dont la cible est le complément nominal prépositionnel à valeur pleinement argumentale «à N1».

3. CONCURRENCE ENTRE *DE* ET *A*

Dans les constructions à deux compléments (type *empêcher*, *persuader*, *dissuader*), en supposant l'existence de deux relations à supports de modalité différents, on distinguera d'une part un support N_0 (Jean) pour le projet exprimé par le verbe conjugué et d'autre part un support N_1 (Pierre) pour celui exprimé à l'infinitif :

Jean empêcher	Pierre partir
---------------	---------------

La préexistence du projet à l'infinitif ne faisant pas de doute, la valeur prépositionnelle de *de* se trouve associée non seulement au fait que le support est précisément distinct mais au fait que l'agent de la validation de ce projet, si validation il y a, est autre que celui du verbe conjugué. C'est d'ailleurs ces faits qui sont à l'origine de la difficulté rencontrée en 1.2.1 lors de la pronominalisation unique de « de/à VinfΩ ».⁶

A l'inverse, dans les autres constructions du type *demande*, *conseiller*, *proposer*, la source des deux relations reste la même, N_0 :

Jean proposer	partir
---------------	--------

Et ce n'est que « par la suite » que N_1 se trouve impliqué par le projet *partir*, d'où, d'une part, la possibilité de ne pas l'exprimer, et d'autre part, les ambiguïtés quant à l'identification de l'agent de la validation éventuelle du projet présenté à l'infinitif. En effet, cet agent peut correspondre à : N_0 , N_1 , N_0+N_1 ... Autrement dit, lorsque N_1 est l'agent ou l'un des agents éventuels, c'est l'ensemble « N_1 de $\text{Vinf}\Omega$ » qui est la cible, et lorsqu'il n'en est pas un, c'est uniquement « de $\text{Vinf}\Omega$ » qui est la cible de la première relation.⁷

Dans le cas de *à*, (type *inviter*, *inciter*, *obliger*, *contraindre*), le sémantisme même des verbes permet de constater que c'est le projet présenté par le verbe conjugué qui préexiste à celui exprimé à l'infinitif. Ce qui signifie que le premier intervient dans la validation du second et que

⁶ On notera que dans le cas de certains verbes entrant dans les mêmes constructions, du type *convaincre*, *charger*, *conjurer* ou *prier*, l'on ne doit pas considérer que la source du projet à l'infinitif est N_0 , puisque son rôle se limite à orienter ou à diriger la source N_1 vers tel ou tel procès aux dépens d'autres. De ce fait, il n'est que l'instigateur du procès.

⁷ On remarquera que dans le cas des verbes du type *déconseiller*, *interdire*, *reprocher*, bien que l'on puisse relever l'existence d'un projet ayant pour source N_1 , comme dans le cas des constructions du type *accuser*, il s'agit ici d'un autre projet construit par N_0 visant à invalider le « premier ».

N_1 devient la cible et « à + inf » la visée de N_0 . C'est aussi cet «ordre» qui justifie la différence entre actif/ passif pour *obliger*, *contraindre*, et le choix entre *à* et *de*.

Lorsqu'il y a concurrence entre *de* et *à* pour un même verbe, on notera que lorsqu'il y a opposition entre forme pronomiale et forme non pronomiale, comme dans :

- (23) Il décide de partir
- (24) Il décide X à partir
- (25) Il se décide à partir

la forme pronomiale avec *à* marque pour reprendre l'analyse de Pierre Cadiot⁸ «une orientation vers le sujet». En d'autres termes, c'est le pronom *se* qui conditionne l'emploi exclusif de *à*, sauf dans les cas où les supports des deux procès et l'agent de validation restent identiques, comme dans :

- (26) Il propose à X de partir
- (27) Il se propose de partir tôt

A ces deux emplois correspond le fait que dans l'un, le pronom *se* s'analyse comme un véritable actant et de ce fait commute avec un autre pronom (cf. il *lui* propose de partir) alors que dans l'autre, *se* ne commute pas avec un autre pronom (cf. *il *lui* décide à partir)

Lorsqu'il s'agit de verbes exprimant les différentes phases d'un procès, comme dans :

- (28) Il commence de/à manger
- (29) Il continue de/à manger

avec *de* il s'agit d'un procès en cours de réalisation alors qu'avec *à* il s'agit d'un procès vers lequel on s'achemine. Pour G. Gougenheim la construction avec "de" "marque le début de la durée d'un fait à l'intérieur duquel on se trouve"⁹.

C'est cela même qui justifie l'incapacité des verbes du type *cesser* ou *finir*, pourtant «proches» des précédents, à s'employer avec *à*.

4. CONCLUSION

De l'ensemble des analyses faites ci-dessus se dégagent les conclusions suivantes :

1) Dans le cas d'une complémentation à un seul élément :

- L'infinitif seul renvoie à un procès qui est envisagé au plan strictement notionnel, et qui est entièrement dépendant des conditions de validation de V_0 :

- (30) Jean souhaite/veut partir

- L'infinitif précédé de *de* ou de *à* renvoie à un procès dont les conditions de validation ne dépendent pas de celles de V_0 . *De* et *à* indiquent qu'il y a la mise en jeu de deux points de vue distincts de deux ou d'un seul support : ils s'analysent soit comme des prépositions (ex. 31, 32),

⁸ Cadiot, P. (1993). *De et deux de ses concurrents : avec et à*. *Langages* n°110, pp. 68-106.

⁹ Gougenheim, G. (1969). *Système grammatical de la langue française*. Editions d'Artrey, Paris, p. 290.

soit comme des éléments non-prépositionnels (ex. 33, 34) dont les valeur sont celles que l'on retrouve dans le cas d'une complémentation à deux éléments (cf. ci-après) :

- (31) Jean doute de partir
- (32) Jean renonce à partir
- (33) Jean refuse de partir
- (34) Jean apprend à lire

2) Dans le cas d'une complémentation à deux éléments, l'infinitif est toujours précédé de *de* ou de *à* (sauf dans le cas très particulier des verbes de perception).

- Si le procès à l'infinitif est présenté comme totalement disjoint des conditions de validation de V_0 , le *de* et *à* acquièrent un statut plein de **préposition-relateur**, servant à la mise en relation de deux procès autonomes, ayant pour articulateur sémantique le N_1 :

- (35) Jean persuade Pierre de partir
- (36) Jean incite Pierre à partir loin

- Si le procès à l'infinitif est au contraire présenté comme une limitation à la portée du procès exprimé par le verbe conjugué (qui explicite en l'occurrence une modalité forte), *de* et *à* ne sont plus interprétables comme des relateurs, mais ils assument un rôle de **joncteur**, de translateur, chargés à la fois d'assurer la liaison interne entre les éléments constitutifs d'un groupe verbal complexe, et d'introduire un modifieur restrictif du verbe principal :

- (37) Jean propose à Marie de Partir
- (38) Jean enseigne à Pierre à lire

3) En outre, l'examen des tours comportant « *de/à* + $V_{inf}\Omega$ » montre que l'on doit tenir compte du support du projet exprimé à l'infinitif et de sa validation éventuelle par ce support ou par un autre agent de validation. On constate alors que lorsque l'infinitif est précédé de *de*, il s'agit d'un projet préconstruit et que *de* a pour rôle d'effectuer une partition dans le champ notionnel circonscrit par l'infinitif. Au contraire, si l'infinitif est donné sans *de*, il représente la notion sans limitation (*Jean souhaite partir*).

De devant l'infinitif a donc la même valeur de partition que celle qu'il présente dans l'article dit "partitif". Donc, nous interprétons *de* comme une préposition-relateur lorsque la construction de l'occurrence du procès exprimé à l'infinitif est préalable à celle de l'énoncé, et que le support de cette construction n'est pas le "sujet" du verbe recteur.

A l'inverse, lorsque *de* n'est pas une préposition, mais un joncteur, la construction de l'occurrence se fait dans l'énoncé et son support est, soit le "sujet" du verbe recteur, soit l'énonciateur.

De la comparaison entre *de* et *à* il ressort que *à* a pour rôle spécifique de marquer la discontinuité entre deux représentations d'un seul support de validation, valeur que l'on retrouve pour *to* devant l'infinitif anglais. Lorsqu'il existe une concurrence entre *de/à* (*Jean commence/refuse de manger*, *Jean commence/se refuse à manger*), l'emploi avec *de* marque précisément cette préconstruction de la relation prédicative *manger* et la continuité établie entre les deux supports de validation.

Il se révèle donc impossible de considérer *à* et *de* comme des "prépositions vides"; ce sont en fait des marqueurs d'opérations énonciatives.

REFERENCES

- Adamczewski, H. (1991). *Le Français déchiffré*. Armand Colin, Paris.
- Arrivé, M., F. Gadet et M. Galmiche (1986). La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française. Flammarion, Paris.
- Bally, Ch. (1966). *Linguistique générale, Linguistique française*. (rééd.), Franke, Berne.
- Bosredon, B. et I. Tamba (1991). *Verre à pied, Moule à gaufre*: préposition et noms composés de sous-classe, *Langue Française* n°91, pp. 40-55.
- Cadiot, P. (1993). *De et deux de ses concurrents : avec et à*. *Langages* n°110, pp. 68-106.
- Cervoni, J. (1990). Prépositions et compléments prépositionnels. *Langue Française* n°86, pp. 85-89.
- Damourette, J. et E. Pichon (1968). *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. 1911-1927, Editions d'Artrey, Paris.
- Danon-Boileau, L. (1987). *Enonciation et référence*. Ophrys, Paris.
- Delaveau, A. et F. Kerleroux (1985). *Problèmes et exercices de syntaxe française*. Armand Colin, Paris.
- Deschamps, A. (1984). *Infinitif et gérondif dans les complétives en anglais contemporain*. Thèse de doctorat d'état, Université de Paris VII.
- Deschamps, A. (1988). L'Infinitif et le gérondif en anglais dans les compléments de verbe. In: *L'infinitif. Une approche comparative* (S. Rémi-Giraud (Ed.)), pp. 179-210. Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Faits de Langues* n° 9 (1997). «La préposition, une catégorie accessoire?». Ophrys, Paris.
- Gougenheim, G. (1969). *Système grammatical de la langue française*. Editions d'Artrey, Paris.
- Grevisse, M. (1983). *Quelle préposition?*, 3^{ème} éd. Gembloux, Duculot, Paris.
- Grevisse, M. (1988). *Le Bon usage: grammaire française*, 12^{ème} éd refondue par André Goosse. Duculot, Paris.
- Gross, M. (1968). *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Larousse, Coll. "Cantilène", Paris.
- Gross, M. (1975). *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*. Hermann, Paris.
- Hagège, C. (1997). Les relateurs comme catégorie accessoire et la grammaire comme composante nécessaire. *Faits de Langues* n°9, pp. 19-28.
- Huot, H. (1981). *Constructions infinitives du français. Le subordonnant DE*. Droz, Genève.
- Kerleroux, F. (1981). Les Constructions de forme SN de *INFINITIF*: essai de classement. *LINX* n°5, pp. 41-66.
- Kupferman, L. (1991). L'aspect du groupe nominal et l'extraction de "en". *Le Français Moderne* n°2, pp. 113-147.
- Langages* n°110 (1993). *La couleur des prépositions*. juin 1993.
- Langue Française* n°109, *Un bien grand mot : DE. De la préposition au mode de quantification*. février 1996.
- Lasserre, E. (1962). *Est-ce à ou de?*. Payot, Lausanne.
- Le Flem, D. (1984). Les Indépendantes infinitives en français: Une remise en cause de la morphologie de l'infinitif par sa syntaxe. In: *Colloque de psychomécanique du langage*, 1982, Québec, In: *Systématique du langage*: 1, pp. 209-228. PUL, Lille.
- Le Flem, D. (1987). DE + Infinitif: préposition ou complémentiseur?. *Langues et Linguistique* n°13, pp. 121-145.
- Le Goffic, P. et N. Combe- McBride (1975). *Les constructions fondamentales du français*. Larousse-Hachette, Paris.

- Le Goffic, P. (1994). *Grammaire de la phrase française*. Hachette, Paris.
- Mir-Samii, R. (1993). *Valeur des prépositions "de" et "à" devant l'infinitif (discours politique)*. Thèse de Doctorat nouveau régime, ss la dir. de M.-A. Morel, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III.
- Mir-Samii, R. (1997). Valeur de *de* devant l'infinitif complément de verbe. *Faits de Langues* n°9, pp. 119-126.
- Mir-Samii, R. (1998). *De et à devant l'infinitif: distribution et valeurs*. *L'Information grammaticale*, à paraître.
- Moignet, G. (1975). Existe-t-il en français une proposition infinitive?, In: *Grammaire générative transformationnelle et psychomécanique du Langage*, pp. 111-133. Publication de l'Université de Lille III, Lille.
- Morel, M.-A. (1996). *La concession en français*. Ophrys, Paris,
- Pierrad, M. (1984). Existe-t-il un *de* subordonnant en français moderne?. *Travaux de linguistique* n°11, pp. 73-89.
- Pinchon, J. (1986). *Morphosyntaxe du français: Etude de cas*. Hachette, Paris.
- Rémi-Giraud, S. (Ed.) (1988). *L'infinitif. Une approche comparative*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Réquedat, F. (1980). *Les constructions verbales avec l'infinitif*. Hachette, Paris.
- Togeby, K. (1957). *De + infinitif successeur de l'infinitif substantivé*. *Le Français Moderne* n°XXV-1, pp. 1-5.